

**Volet B**

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



Original déposé le

23 FEV. 2026

au greffe du tribunal
de l'entreprise de Greffe Division Namur

N° d'entreprise : **0452 121 552**

Nom

(en entier) : **ETABLISSEMENTS PESSLEUX**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Rue Emile Matagne 14, 5190 Jemeppe-sur-Sambre (Mornimont)****Objet de l'acte : Transfert du siège**

Il résulte du procès-verbal du conseil d'administration qui s'est tenu le 20 janvier 2026 que le Conseil a décidé de transférer le siège à Fosses-la-Ville avenue des Combattants, 13 avec effet à la date du 20 janvier 2026.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME

destiné uniquement à la publication aux annexes du Moniteur belge.

(s) Ch. CROMBEZ
administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/03/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).